

**LES + DE LA FORMATION**

- + Vous prendrez conscience de votre rôle dans la politique handicap de l'entreprise.
- + Vous apprendrez à adapter votre posture et votre discours pour mener à bien votre mission d'ambassadeur.



0,5 jour



En entreprise (de préférence)

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****Maîtriser** le socle de connaissances nécessaires sur le monde du handicap et de l'emploi.**Découvrir** les moyens de compensation du handicap.**Identifier** son champ d'intervention en tant qu'ambassadeur.**Connaître** les acteurs et personnes ressources concernant le handicap au travail.**S'outiller** pour aborder la gestion de situations complexes.**PUBLIC** : Groupe d'ambassadeurs identifiés par le référent handicap et la mission handicap de l'entreprise, en présence du référent handicap**PROGRAMME****Des idées reçues et représentations vers une définition plus juste du handicap**

- Présentation des 6 types de déficiences et des représentations relatives au handicap
- Mise en lumière des conséquences des déficiences et des aménagements possibles
- Appréhender le handicap à travers le prisme des conséquences pour le salarié et le collectif
- Évoquer les moyens de compensation

**Le champ d'action de l'ambassadeur**

- Rappel du cadre légal et des chiffres clés du handicap
- Présentation de l'accord de branche et de HandiEM
- Savoir identifier son champ d'intervention et mobiliser les ressources (précisions sur le rôle du correspondant handicap)

**Faire face à des situations complexes**

- Adapter sa posture en tant qu'ambassadeur
- Vivre les situations pour appréhender les différentes postures à adopter
- Construire sa pratique professionnelle

**INTERVENANTS** : Un consultant spécialiste du handicap**PÉDAGOGIE** : Méthodologie participative et structurée autour d'exposés théoriques, d'exercices pratiques, de brainstorming, de la confrontation de l'expérience de chacun et de jeux de rôles.**PRÉREQUIS** : Le rôle et les missions attendus par les ambassadeurs sont définis par écrit.  
Ces formations sont dédiées uniquement aux entreprises du médicament (IDCC 176)